

Département
De Vaucluse

Ville de



ENTRAIGUES
SUR LA SORGUE

SEANCE
27 septembre 2023

OBJET :
Soutien aux victimes
du séisme au Maroc

RAPPORTEUR :
Le Maire

N°
2023-09-01

PJ :

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre, à dix-huit heures quinze minutes, les Membres du Conseil Municipal d'ENTRAIGUES SUR LA SORGUE se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L 2121-09 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Guy MOUREAU, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : 18

Guy MOUREAU – Jean-Luc BARCELLI – Josette PULITI – William BOUQUET – Corinne CRISTOFARO – Alain NOUVEAU – Aurore CHANTY – Alain MAGGI – Jean-Pierre GOMEZ – Christian GUICHARD – Jean-Paul DELCASSO – Sylvia MOUCADEL – Anthony GIACOMONI – Marjorie BARRÉ – Line PIGHINI – Patrick MOUTTE – Jean-Philippe TESTUD – Christine D'INGRANDO

Étaient Excusés : 11

Serge BERNABÉ représenté par Christian GUICHARD
Fanny JUSTINESY-GAMBARARA représentée par Guy MOUREAU
Régis PHALY représenté par Aurore CHANTY
Rose-Marie RUBIRA-GEOFFRAI représentée par Josette PULITI
Odile BOUCHARD-TRUPHEMUS représentée Jean-Luc BARCELLI
Sabah BOULMAIZ représentée par Alain MAGGI
Audrey TRALONGO représentée par Marjorie BARRE
Marion PAPADOPOULOS représentée Anthony GIACOMONI
Aurélien NOUGIER représentée par Corinne CRISTOFARO
Jennifer MACIA représentée par Patrick MOUTTE
Denis DUCHENE représenté par Jean-Philippe TESTUD

Absent :

Secrétaire de Séance : Josette PULITI



Monsieur le Maire expose :

Un séisme de magnitude 7 survenu le 8 septembre 2023 au Maroc a fait plusieurs milliers de victimes et de blessés.

Face à cette urgence sanitaire, l'Association des Maires de France (AMF) a relayé l'ouverture du FACECO (fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) « Aide à la population du Maroc », le fonds de concours du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui permet aux collectivités territoriales d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde.

Dans ce contexte, je sollicite l'Assemblée délibérante à apporter une aide financière d'un montant de 500 € (cinq cents euros) en faveur des victimes et blessés du séisme au Maroc.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après avoir oui l'exposé,
Et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A L'unanimité,

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 500 € en faveur des victimes et blessés du séisme au Maroc

Fait et délibéré
Les jours mois et an ci-dessus
ont signé
Pour copie conforme

La secrétaire de séance,

Josette PULITI



Le Maire,

Guy MOUREAU

Acte certifié exécutoire le : 04/10/2023
Après dépôt en Préfecture le : 03/10/2023
Après publication ou notification le : 04/10/2023
P/O



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Accusé de réception en préfecture
084-218400430-20231003-03-10-23DELIB01-DE
Date de télétransmission : 03/10/2023
Date de réception préfecture : 03/10/2023